



## ENTREMONT LE VIEUX

### Le conseil municipal vous informe ... n°12 Janvier 2017

#### Vœux du Maire

Madame, Monsieur, Chers amis,

L'année 2016 qui se termine nous a encore montré que nous devons faire face à un certain nombre de défis :

- La paix doit être recherchée à tout prix pour éviter des milliers de morts et les souffrances que certains peuples subissent. N'oublions pas non plus que ces guerres sont le terreau du terrorisme qui frappe aveuglément nos pays.

On peut rêver d'un renforcement d'une structure internationale acceptée par tous les pays, qui aurait en charge de régler les conflits.

- Une meilleure répartition des richesses, tant au niveau international que pour notre pays. Ces inégalités flagrantes sont toujours la source de conflits. Le progrès n'a de sens que s'il permet d'améliorer le sort de tous.

- Défi pour notre planète, qui, sous l'effet des actions de l'homme se détruit progressivement. Le réchauffement climatique est une belle illustration des évolutions que nous constatons et qui nous impactent directement.

- Enfin, plus localement, défi de mettre en place un modèle de développement qui nous permette de continuer à faire vivre nos territoires en préservant ce qui en fait leur richesse :

Paysages, patrimoines, savoir-faire...et par-dessus tout, de très bonnes relations humaines.

Je souhaite sincèrement que cette nouvelle année nous permette d'avancer face à ces défis et je vous présente, ainsi qu'à vos familles et à vos proches, mes meilleurs vœux et une très bonne année 2017.

Bonne année  
**2017**

Le Maire,  
Jean-Paul CLARET

#### INVITATION

Jean-Paul CLARET, Maire d'Entremont le Vieux, et les membres du Conseil Municipal ont le plaisir de vous convier à la cérémonie des vœux le :

**Samedi 7 janvier 2017 à 19h00**

**Salle du conseil municipal**

La cérémonie sera clôturée par le verre de l'amitié.

#### Sommaire

Vœux du Maire.....	p.1
Recensement de la population 2017.....	p.1
PLUi-H valant SCoT.....	p.2
Les travaux en 2016.....	p.3
OPAH.....	p.3
Les vacances d'hiver au MOC.....	p.3
Téléthon 2016.....	p.4
Passé Montagne 2017.....	p.4
Ski club.....	p.4
GR 96 et zone de tir.....	p.4
Agenda.....	p.4

#### Mairie d'Entremont le Vieux

Le Bourg  
73670 Entremont le Vieux

Téléphone : 04 79 65 82 48

Télécopie : 04 79 65 86 67

Messagerie :

mairiedentremontlevieux@wanadoo.fr

Site internet :

www.entremont-le-vieux.com

#### RECENSEMENT DE LA POPULATION 2017

A compter du 19 janvier 2017 et jusqu'au 18 février, aura lieu le recensement de la population d'Entremont Le Vieux. Deux agents recenseurs sont chargés de cette collecte d'informations et se présenteront ainsi à votre domicile. Nous vous remercions de leur réserver un bon accueil.

Conformément à ce qui vous a été présenté dans le bulletin municipal n°11 d'octobre, le travail sur le Plan Local d'Urbanisme intercommunal, tenant lieu de programme local de l'Habitat et valant SCoT (PLUi-H valant SCoT) s'est accéléré durant l'automne pour tenir les délais réglementaires. Ainsi les élus du territoire ont défini les orientations politiques à mettre en œuvre dans le cadre du **Projet d'Aménagement et de Développement Durables (PADD) qui est la clef de voûte du dossier de PLUi-H.**

Le PADD définit les orientations du projet d'urbanisme ou d'aménagement de l'ensemble des communes concernées. C'est un document simple et concis, donnant une information claire aux citoyens et habitants sur le projet territorial. Le PADD n'est pas directement opposable aux permis de construire ou aux opérations d'aménagement, mais le règlement et les orientations d'aménagement et de programmation (OAP), eux opposables, constituent la traduction des orientations qui y sont définies.

Il expose donc un **projet politique adapté et répondant aux besoins et enjeux du territoire intercommunal ou communal, et aux outils mobilisables par la collectivité.**

Il doit définir les orientations générales des politiques d'aménagement, d'équipement, d'urbanisme, de paysage, de protection des espaces naturels, agricoles et forestiers et de préservation ou de remise en état des continuités écologiques, de ce fait il définit également les orientations générales concernant l'habitat, les transports et les déplacements, les loisirs et le développement économique et commercial, les communications numériques, les réseaux d'énergie, les objectifs de modération de la consommation d'espace et de lutte contre l'étalement urbain.

Il est la traduction, dans les domaines de l'aménagement, de l'habitat et de l'urbanisme du projet de territoire qui a été engagé en parallèle par la 4C.

**Ce PADD doit être largement partagé.** Il sera débattu dans chaque conseil municipal en février 2017, puis en conseil communautaire en mars 2017, avant d'être mis en **débat avec les habitants en avril 2017.**

Le PADD doit intégrer ou prendre en compte les orientations définies par les documents supra-communaux :

- La charte du PNR de Chartreuse,
- Le Schéma Directeur d'Aménagement et de Gestion des Eaux Rhône-Méditerranée,
- Les Plans Climat, Air et Energie Territorial (PCAET),
- Le Schéma Régional du Climat, de l'Air et de l'Energie,
- Les risques,
- Le Schéma Régional de Cohérence Ecologique (SRCE),
- Le Schéma Régional des carrières,
- Les grands projets (ex : Lyon Turin pour Saint-Thibaud de Couz).

Concrètement, les élus ont décidé que le PADD se déclinerait en 41 orientations réparties en 4 ambitions qu'ils ont définies :

1. Valoriser l'identité naturelle et culturelle chartreuse,
2. Accompagner un développement maîtrisé du territoire : volet habitat,
3. Accompagner un développement maîtrisé du territoire : volet économie,
4. Valoriser et renforcer les activités touristiques en lien avec l'identité Chartreuse.

Suite à ce 1<sup>er</sup> cycle de travail sur les objectifs à transcrire dans le PADD (novembre-décembre 2016) s'engage un second cycle de travail pour les élus du territoire (janvier 2017), visant à traduire spatialement les objectifs exprimés lors du 1<sup>er</sup> cycle :

- Atelier Economie : Spatialisation des objectifs de production de foncier et immobilier pour les entreprises et le commerce. Précision des enjeux liés à l'agriculture et spatialisation.
- Atelier Habitat : Précision des pôles de vie et spatialisation des objectifs de production de logement.
- Atelier tourisme : Spatialisation des objectifs de production d'hébergements et d'équipements touristiques.

S'engagera enfin un 3<sup>ème</sup> cycle concernant le débat du PADD en bureau et conseil communautaire et en conseil municipal (février-mars 2017), avant de soumettre le projet aux habitants en avril 2017.

**Pour de plus amples renseignements :** rendez-vous sur [www.coeurdechartreuse.fr](http://www.coeurdechartreuse.fr). Vous pouvez faire part de vos remarques sur le registre dédié à l'accueil de la mairie ou en écrivant directement à la communauté de communes Cœur de Chartreuse, Pôle tertiaire, ZI Chartreuse Guiers, 38380 Entre-Deux-Guiers.

## Les travaux en 2016

Les travaux programmés en 2016 sont réalisés :

- Réfection partielle de la toiture de l'église
- Réfection partielle de la toiture de l'école
- Pose de filets de protection autour du terrain de football près de la station d'épuration d'Épernay
- Remise en état d'une partie de la route de Tencovaz
- Finition et mise en service du réservoir de la Plagne
- Démarrage des travaux d'aménagement de l'auberge



## Opération Programmée de l'Amélioration de l'Habitat (OPAH) de l'Avant Pays Savoyard, Chautagne et Chartreuse

Des aides pour vos travaux de rénovation !

**Prolongation de deux ans, jusqu'au mois d'octobre 2018.**

### Des aides financières et des conseils gratuits

L'OPAH permet, sous conditions, pour les propriétaires occupants ou bailleurs, d'attribuer des aides financières pour la réalisation de travaux et d'accompagner gratuitement à la préparation des projets, du premier contact au versement de la subvention.

### Qui est concerné ?

Conditions d'éligibilité aux aides dans le cadre de l'OPAH :

- Vous habitez une des 54 communes de l'Avant Pays Savoyard, de la Chautagne et de la Chartreuse (partie savoyarde).
- Vous occupez ou vous louez un logement dont vous êtes propriétaire .
- Vous souhaitez faire des travaux.

### Quels travaux sont aidés ?

- travaux améliorant la qualité énergétique : isolation, menuiseries, chauffage, énergie renouvelables...
- travaux permettant le maintien à domicile des personnes âgées et/ou à mobilité réduite : douche à l'italienne, siège monte escalier, rampe d'accès à l'habitation...
- travaux améliorant la sécurité, la salubrité : humidité, absence de chauffage...

### A qui s'adresser ?

Pour savoir si vous pouvez bénéficier d'une aide et connaître le dispositif de l'OPAH, munissez vous de votre dernier avis d'imposition (pour les projets des propriétaires occupants) et composez le **0 800 400 522** (appel gratuit depuis un poste fixe) afin que les conseillères de SOLHA puissent vous renseigner et éventuellement, vous proposer un rendez vous à domicile.

## Les vacances d'hiver au Musée de l'Ours des Cavernes

### Soirée contes le mercredi 22 février 2017 à 18h

Marie-Noëlle Le Ferrand, passeuse d'histoires, nous entraîne dans la magie des contes de notre enfance. Des histoires drôles et savoureuses à consommer sans modération.

### Exposition « Les Paysages des Entremonts » du 18 décembre 2016 au 5 mars 2017

Le paysage est le premier de nos patrimoines. Il porte l'empreinte des activités humaines anciennes et contemporaines. L'exposition invite à découvrir les paysages des Entremonts à travers une exposition de cartes postales prêtées par l'association Mémoire des Entremonts.

En accès libre aux heures d'ouverture du musée.

### Jeu : « Dans les pas et dans les yeux des photographes »

Le public est invité à créer une réplique des cartes postales. Une activité ludique permettant de suivre l'évolution des paysages dans les Entremonts.

### Visite guidée familiale tous les jeudis, du 9 février au 2 mars 2017 à 15h

Les visites guidées sont ouvertes aux petits comme aux grands et permettent de découvrir le musée autrement. Revivez une aventure humaine et scientifique exceptionnelle et remontez le fil de l'histoire.

### Horaires d'ouverture

Le Musée de l'ours des cavernes est ouvert pendant les vacances scolaires d'hiver, du 5 février au 5 mars 2017 inclus, tous les jours de 14h à 18h (sauf les samedis).



## TELETHON 2016 sur la vallée des Entremonts

Pour ce 30ème téléthon les habitants de la vallée des Entremonts étaient au rendez-vous. La manifestation du samedi 3 décembre a rapporté **7643 €** pour les malades et la recherche. C'est encore plus que l'an dernier et c'est remarquable ! Il faut souligner la générosité des habitants de la vallée qui sont sensibles à cette cause depuis que le téléthon existe.



**Sur la vallée c'est une aventure humaine extraordinaire** : mobilisant plus de 80 bénévoles parmi les associations ; les Aînés, le Ski Club du Granier, les parents d'élèves, l'AEP, l'OT, l'AADEC... et bien sûr les municipalités qui ont apporté volontiers une aide matérielle indispensable (prêt de salle, chapiteaux...). Avec des initiatives personnelles et spontanées qui sont les bienvenues. Avec des journées de préparation, où l'on tisse des liens amicaux, avec des bénévoles qui donnent bien naturellement le maximum de leur temps et de leur énergie.

**C'est tous ensemble que nous avons obtenu ce beau résultat.**

Que chacun d'entre vous se sente remercié pour sa participation à la réussite de cette fête. Le mot de la fin vous est adressé par Mireille, la marraine du téléthon Savoie pour 2016, qui m'écrivait le matin du 3 décembre :

*«...ce matin je me suis réveillée avec une sensation de bien être...ce week-end du téléthon est pour moi synonyme d'espoir envers la guérison future pour toutes ces horribles maladies.... merciiii à toi et à toute l'équipe... ».*

## Passé Montagne 2017

Du bourg de Saint Pierre d'Entremont vers le cirque de Saint Môme,

**le dimanche 22 janvier 2017,**

la 32<sup>ème</sup> édition de cette randonnée en raquettes à neige proposera un parcours « cool » de 13 km et 400 m de dénivelé et un parcours « sportif » de 14 km et 600 m de dénivelé. Les deux itinéraires seront jalonnés d'animations, spectacles, rencontres et curiosités. Des ravitaillements composés de gourmandises issues de l'artisanat local seront proposés tout au long de la journée.



## Ski Club

Cette année 22 jeunes s'entraînent avec Mickaël, Xavier et Jean-Michel. La neige n'étant pas au rendez vous, les entraînements se sont faits principalement à Valfréjus durant les vacances de Noël. Les courses commenceront au mois de janvier, même si les plus grands (Florent Gougoux et Robin Bamert) ont déjà brillé en décembre dans quelques compétitions.

Comme chaque année, le ski club organisera des manifestations hivernales :

- la course des écoles le 21 janvier
- deux slaloms du circuit de compétition des U14 les 12 et 19 février
- le slalom parallèle le 24 février ou le 3 mars suivant l'enneigement



Pour financer cette saison le ski club a entre autre accueilli le Bagad de Vannes qui a proposé en Chartreuse 3 magnifiques concerts avec une ambiance très festive durant les fêtes de fin d'année. Merci aux musiciens de leur gentillesse et de leur disponibilité.

Enfin, dès que la neige sera là, vous pourrez nous rencontrer sur les pistes du Granier et du Désert et encourager les jeunes.

## GR 96 et zone de tir

Suite à l'extension de la zone de tir et l'intensification des tirs de l'armée, **le GR 96 est interdit jour et nuit entre le Pas de la Fosse et la pointe de la Gorgeat :**

- **du 16 janvier au 15 avril 2017 : du lundi au jeudi**
- **du 16 avril au 19 décembre 2017 : du lundi au vendredi et le premier samedi du mois.**

Des pancartes d'interdiction ont été posées par l'armée à tous les points d'accès.

Nous attirons votre attention sur le fait que la pointe de la Gorgeat, destination très fréquentée par les randonneurs et raquetteurs depuis le col du Granier, se situe dans la zone à risques.

## AGENDA

**Samedi 7 janvier 2017, 19h** Cérémonie des vœux du conseil municipal

**Dimanche 22 janvier 2017** 32<sup>ème</sup> Passe Montagne

## « Entremont le Vieux

**Le conseil municipal vous informe... »**

est édité par la mairie d'Entremont le Vieux.

**Directeur de la publication :**  
Jean-Paul CLARET

**Responsable de la publication :**  
Jacques D'HOOGE

**Comité de rédaction :**  
Cellule communication

**Tirage :**  
400 exemplaires